

Dialogue sur l'accord de Paris sur le climat : Implications pour le monde du travail – 22 avril 2016

Allocution de Moussa Oumarou, Directeur général adjoint par intérim pour les politiques

Excellences, mesdames et messieurs,

L'Accord de Paris sur le changement climatique adopté par 195 pays représente **un moment historique dans la diplomatie multilatérale.**

Le succès de la COP21 dans un contexte international de crise sociale, de faible croissance économique et de défis majeurs pour l'emploi témoigne de **l'engagement sans faille des Etats et de la communauté internationale toute entière pour faire face au changement climatique.**

Cet Accord illustre également la prise de conscience de l'importance des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement – dont l'intégration est essentielle pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Il est aussi le résultat d'un **effort constant de la Présidence française** de cette conférence que j'aimerais saluer.

A côté des gouvernements, nous avons vu un **engagement des syndicats et des organisations patronales** ainsi que la société civile pour une cause qui transcende les intérêts de groupe et de pays.

L'OIT s'est mobilisée fortement dans ce processus, avec la participation du Directeur général et de hauts responsables qui ont contribué par une diplomatie informelle et des consultations avec les mandants, à définir les enjeux pour le monde du travail.

En effet, l'OIT et ses mandants ont considéré depuis longtemps que **le défi du changement climatique et celui de l'emploi sont liés** et requièrent des solutions coordonnées.

C'est pour cela que la Conférence internationale du travail de 2013 avait déjà initié **un processus interne de dialogue tripartite** sur la question du développement durable, le travail décent et l'emploi vert.

La résolution adoptée en 2013 et le processus de dialogue tripartite qui a suivi, ont abouti à l'adoption par le Conseil d'administration en novembre 2015, à la veille de la conférence de Paris, de **Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous**.

Excellences, mesdames et messieurs, **les effets du changement climatique ne sont pas des défis lointains, mais bien des réalités que nous vivons déjà dans tous les pays**, quel que soit leur niveau de développement.

Cependant, les pays les plus vulnérables qui souvent sont les moins responsables du réchauffement climatique, en **paient le prix le plus élevé**.

Aux Philippines, le typhon Hagupit, qui a balayé le pays en décembre 2014 a affecté 800 000 travailleurs qui ont perdu tout du jour au lendemain.

Dans un pays comme le Sénégal où le tourisme balnéaire, deuxième pourvoyeur de devises, employant des milliers de personnes dans un grand nombre d'entreprises, aujourd'hui **30% des hôtels dans la station balnéaire de Saly ont fermé** en raison de l'érosion côtière et la montée des eaux de la mer (Gouvernement du Sénégal).

Globalement, les études scientifiques du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent que les rendements de la production agricole pluviale qui représente près de **90% des systèmes de production agricole en Afrique, pourraient chuter de 50% en raison des variations climatiques.**

Nous savons également que le changement climatique est devenu **un facteur aggravant des causes de migrations**, y compris pour les travailleurs migrants qui représentent 150 des quelque 244 millions de migrants dans le monde (BIT, 2015).

Selon l'Internal Displacement Monitoring Center (IDMC), entre 2008 et 2014, une moyenne annuelle d'environ **25 millions de personnes sont déplacées chaque année** pour cause de catastrophes naturelles, dont plus de 80% le sont en raison d'événements hydro-climatiques (tempêtes, inondations, érosion des côtes, etc.).

Tous ces risques préfigurent le sort qui attend la plupart des pays si la hausse de la température moyenne à la surface du globe dépasse 2 degré Celsius à la fin du siècle. **Il y a urgence à agir pour éviter ce scénario.**

La transition écologique suscite des inquiétudes, elle est en réalité riche de promesses: elle peut être un nouveau moteur de croissance, tant dans les pays avancés que dans les pays en développement, à la condition d'anticiper les mutations économiques, leurs conséquences et d'accompagner le changement.

Par ailleurs, des gains sont possibles dans l'obtention à grande échelle d'une **amélioration de la qualité des emplois, d'une hausse des revenus** et d'une meilleure intégration sociale avec une prise en compte de la dimension genre.

Aujourd'hui, on estime que **le secteur des énergies renouvelables emploie près de 8 million de personnes.** Ce secteur en pleine mutation avec des investissements qui ont atteint \$285 milliards en 2015, avec 6 pays en développement parmi les plus grands investisseurs, peut ouvrir des perspectives importantes d'emplois comme en Chine, au Maroc et dans d'autres pays.

En Afrique du sud, le Programme élargi de travaux publics qui concerne des programmes tels que la lutte contre les espèces envahissantes pour une meilleure gestion des ressources en eau et l'afforestation, a créé **plus de 4 millions de possibilités de travail au cours de la période de 2009 à 2014** (Gouvernement de l'Afrique du Sud).

Mais d'un autre côté d'autres emplois seront à risque, en particulier dans les secteurs qui n'offrent que très peu d'options pour une transition permettant des modes de production durables.

L'écologisation des entreprises, des pratiques sur le lieu de travail et du marché du travail plus largement est donc vitale pour **l'atténuation du changement climatique qui doit être inclusive et juste pour les entreprises, les travailleurs et les communautés.**

Compte tenu de tous ces facteurs, l'accord de Paris appelle à tenir en compte **« des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national ».**

Cette reconnaissance représente **un appel important au monde du travail** pour contribuer à une action climatique qui avance également la création d'emplois et la justice sociale.

L'engagement du monde du travail a été essentiel pour parvenir à un accord ambitieux sur le climat, il est crucial pour assurer sa mise en œuvre réussie.

Le défi climatique implique d'adapter voir transformer nos modes de production et de consommation pour les rendre compatibles avec des ressources limitées et une répartition équitable des richesses.

De tels changements requièrent des entreprises capables de se réorganiser et des travailleurs disposant de compétences et de qualifications nouvelles. Il faut donc des politiques de l'emploi et des politiques sociales adaptées.

Pour cela, le dialogue social est essentiel comme moyen de concevoir et mettre en œuvre de nouvelles manières de travailler qui préservent l'environnement pour les générations actuelles et futures, de lutter contre la pauvreté et de promouvoir un travail décent pour tous.

Ce dialogue est organisé dans le cadre de l'Initiative verte du Centenaire. A travers cette Initiative verte, l'OIT entend jouer un rôle majeur dans la transition écologique, assurant des gains pour l'emploi et la justice sociale.

L'initiative va non seulement permettre de **renforcer l'appui aux mandants**, mais également **d'intégrer une dimension de durabilité environnementale dans les stratégies, les politiques et les projets** de l'organisation, nous permettant d'aller vers une neutralité climatique.

J'espère que ce dialogue informel nous permettra de passer en revue les implications de l'Accord de Paris et d'identifier des pistes d'action pour l'emploi et le climat en ce jour important de la **signature de l'Accord sur le climat** et de célébration de la **Journée Mondiale de la Terre**.

Je vous remercie de votre attention.